

## CONTRIBUTION FAMILIALE MENSUELLE (sur 10 mois)

CATEGORIES	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
<i>QF - Quotient Familial</i>				
1 - QF > à 14 370 €	127 €	125 €	160 €	160 €
2 - QF de 10 710 € à 14 370 €	112 €	110 €	146 €	146 €
3 - QF de 6 780 € à 10 710 €	104 €	104 €	137 €	137 €
4 - QF de 4 520 € à 6 780 €	83 €	83 €	109 €	109 €
5 - QF < à 4 520 €	56 €	56 €	69 €	69 €

La contribution familiale est modulée selon la composition familiale et les revenus de chaque foyer  
 Une réduction de 10 % est accordée aux fratries de trois enfants et plus scolarisés dans l'établissement.  
 La gratuité de contribution familiale est accordée à compter du cinquième enfant scolarisé dans l'établissement

**Le collège et le lycée sont habilités à recevoir les élèves boursiers**

Renseignements auprès de Madame Karine PERRIER ([karine.perrier@ac-normandie.fr](mailto:karine.perrier@ac-normandie.fr))

## DEMI-PENSION MENSUELLE (sur 10 mois)

FORFAITS	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
1 repas/semaine	21 €	25 €	25 €	26 €
2 repas/semaine	43 €	50 €	50 €	52 €
3 repas/semaine	64 €	74 €	75 €	77 €
4 repas/semaine	85 €	99 €	100 €	103 €
5 repas/semaine			125 €	129 €

**Une contribution d'accueil à la restauration sera facturée aux élèves amenant leur panier repas dans le cadre d'un PAI uniquement (forfait 145 € annuel)**

Une réduction de 10 % est accordée aux fratries de trois enfants et plus scolarisés dans l'établissement

L'engagement à la demi-pension est annuel. Tout changement de régime en cours d'année scolaire devra faire l'objet d'une demande auprès du chef d'établissement

**Dans un souci d'optimisation de la gestion des repas et de la lutte contre le gaspillage alimentaire, nous attirons votre attention sur les modalités de déduction suivantes :**

En cas d'absence justifiée d'une durée supérieure à 7 jours calendaires consécutifs, un remboursement de 3,40 € par repas (part des frais variables) sera effectué en fin d'année scolaire sur demande par mail auprès du service comptabilité  
 ([anais.boutigny@ac-normandie.fr](mailto:anais.boutigny@ac-normandie.fr))

## PENSION MENSUELLE (sur 10 mois)

	COLLEGE	LYCEE
	589 €	589 €

L'engagement à l'internat est annuel.

Tout changement de régime en cours d'année scolaire devra faire l'objet d'une demande auprès du chef d'établissement

En cas d'absence justifiée d'une durée supérieure à 7 jours calendaires consécutifs, un remboursement de 8,50 € par jour ouvré (part des frais variables) sera effectué en fin d'année scolaire sur demande par mail auprès du service comptabilité  
 ([anais.boutigny@ac-normandie.fr](mailto:anais.boutigny@ac-normandie.fr))

## ETUDE OU GARDERIE MENSUELLE (sur 10 mois)

FORFAITS	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
1 jour /semaine	15,50 €	15,50 €	15,50 €
2 jours/semaine	31,00 €	31,00 €	31,00 €
3 jours/semaine	46,50 €	46,50 €	46,50 €
4 jours/semaine	62,00 €	62,00 €	62,00 €

## COTISATIONS ANNUELLES

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
Pôle culturel	-	-	5,00 €	15,00 €
Psychologue scolaire	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €

## COTISATIONS ANNUELLES FACULTATIVES

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
A.P.E.L. (par famille)	16,04 €	16,04 €	16,04 €	16,04 €
Assurance scolaire par élève	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €

## INSCRIPTIONS / REINSCRIPTIONS

Des frais de dossier de 50 € sont à joindre à la **première demande d'inscription** dans l'établissement

Lors de la réinscription pour l'**année scolaire 2025/2026**, un acompte de 80 € par famille pour les externes et demi-pensionnaires ou de 500 € par élève interne sera prélevé en juin 2025 et déduit des prélèvements d'avril à juin de l'année suivante.

Il n'est pas remboursé en cas de désistement ou si l'élève quitte l'établissement en cours d'année

## FACTURATION

Les factures sont établies fin septembre pour l'année scolaire et les règlements s'effectuent par prélèvements mensuels d'octobre 2025 à juillet 2026 entre le 1er et le 5eme jour ouvré du mois

Anaïs BOUTIGNY est à votre écoute pour toute demande de renseignements  
par mail : [anaïs.boutigny@ac-normandie.fr](mailto:anaïs.boutigny@ac-normandie.fr) ou via Ecole Directe ou par tél : 02 32 86 50 95

Pour les cas particuliers qui ne sont pas prévus dans cette circulaire, ou pour toute autre question, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la Direction :

Mme Pascale <b>VALLET</b>	Directrice de l' <b>Ecole</b>	<a href="mailto:0762041f@ac-normandie.fr">0762041f@ac-normandie.fr</a>
Mme Anne-Sophie <b>DUMOUCHEL</b>	Directrice du <b>Collège</b>	<a href="mailto:0762565a@ac-normandie.fr">0762565a@ac-normandie.fr</a>
Mme Anne-Marie <b>DONA</b>	Directrice du <b>Lycée</b>	<a href="mailto:0761713z@ac-normandie.fr">0761713z@ac-normandie.fr</a>

**Téléphone standard :** 02.32.86.50.90